

ne connaissons," leur fait-on dire, "ni la cause ni le résultat du présent différent; nous nous montrerons loyaux et fidèles sujets par une conduite paisible, et par notre obéissance au gouvernement sous lequel nous nous trouvons; mais il est incompatible avec notre état et notre condition d'intervenir, et de prendre parti dans la présente contestation."

Le congrès américain étant informé que la Grande-Bretagne, loin de revenir sur ses pas, en révoquant ses décrêts, était déterminée à employer la force des armes pour réduire ses colonies à l'obéissance, résolut de son côté de recourir à la même force pour obtenir ce qu'elles demandaient. Il crut que le meilleur moyen d'engager le Canada à faire cause commune avec les autres colonies, était de s'emparer des places fortes qu'y occupaient les Anglais, et par lesquelles il supposait que les Canadiens étaient tenus en échec.

Au commencement de Mai 1775, les colonels ALLEN et ARNOLD, à la tête d'environ trois cents hommes, traversèrent le lac Champlain, et débarquèrent de nuit, tout près de Ticonderoga (Carillon). Le lendemain matin (10 Mai,) le fort, dont la garnison n'était que de cinquante hommes, se rendit sans coup férir. Les Américains y trouvèrent plus de cent pièces de canons et une grande quantité de munitions de guerre. Le fort St. Frédéric de la Pointe à la Chevelure, où il n'y avait qu'un sergent et quelques soldats, fut pris quelques jours après, ainsi que le seul vaisseau que les Anglais eussent sur le lac Champlain.

Le général Carleton, informé de ces opérations offensives, résolut de mettre tout en œuvre pour recouvrer les deux postes qui venaient de lui être enlevés, et qui ouvraient aux provinciaux la porte du Canada. Comme les troupes réglées qu'il y avait dans le pays ne consistaient qu'en deux régimens, le 7ème et le 26ème, et qu'elles étaient trop dispersées pour pouvoir agir avec efficacité, il crut n'avoir d'autre parti à prendre que d'établir la loi martiale dans la province, et d'y faire, s'il était possible, autant de soldats, qu'il y avait d'hommes en état de porter les armes. Dans cette vue, il publia, le 9 Juin, une proclamation, où il disait: "Que comme il existait une rébellion dans plusieurs des colonies de sa majesté; qu'un parti de gens armés avait fait dernièrement une incursion dans cette province, et avait attaqué et enlevé un détachement des troupes de sa majesté, ainsi qu'une quantité d'effets militaires et un vaisseau, et qu'ils continuaient à conserver l'attitude et à tenir le langage d'envahisseurs, donnant faussement et malicieusement à entendre que leur motif était d'empêcher que les habitans de cette province ne fussent taxés et opprimés par le gouvernement, et cherchant par là à irriter les esprits et à les